

NU Commission sur le Statuts de la Femme 2010

Spécial événement organisé par les membres de WILPF DRC group

L'implication politique de la femme congolaise dans le changement et dans la promotion de la bonne gouvernance en RDC

10 March 2010

‘Le rôle et l'implication des femmes Congolaises dans le processus de la paix en République Démocratique du Congo’

Annie Matundu-Mbambi, WILPF DRC-Group

**Distingués invités,
Chers participants et
Membres du panel,**

Recevez les salutations de la République Démocratique du Congo, de membres de la WILPF qui remercie toute l'équipe de la WILPF International pour les efforts consentis pour nous permettre de pouvoir tenir ce panel. Nous remercions également tous les sponsors qui ont assuré la préparation et la bonne tenue de cet événement pour que les femmes congolaises puissent faire entendre leur voix au niveau international.

Les conflits armés ont ravagé la Région des Grand Lacs d'Afrique depuis octobre 1991 et ont produit des conséquences néfastes sur tous les plans. En République Démocratique du Congo (RDC), nous avons connu, quatorze ans de guerre meurtrière, et de perte en vies humaines. Cette guerre a bouleversé de manière fondamentale les infrastructures existante, la cohésion au sein des communautés de base, les conditions économiques, politiques, sociales du pays, l'exode des populations ainsi que des traumatismes dues aux violences diverses due à la prolifération des armes ainsi qu'au pillage des ressources naturelles du pays.

Les hommes et les femmes vivent les conflits de manière différente. Alors que les hommes interviennent dans les combats sur base volontaire ou à la suite d'un enrôlement obligatoire, les femmes sont le plus souvent seules à porter toute la charge d'assurer la survie de leur famille malgré les violences notamment sexuelles, et parfois se retrouvent esclaves sexuels, cuisinières ou porteuses des fardeaux des guerres. Selon le rapport des Nations Unies de 2008 (quel rapport?), on estime que sur les nombres de mort, il y a 67% le nombre des femmes et des enfants décédés.

Au moment où nous somme, la situation à l'Est de la RDC est toujours préoccupante et ne peut laisser la conscience des femmes congolaises indifférente. Les conflits armés continuent de déstabiliser les nouvelles infrastructures, la vie économique ainsi que les structures sociales. Le noyau de la cellule familiale a été démantelé et il apparaît des nouveau rôles ainsi valeurs ; donc les femmes ont du s'adapter pour survivre. Confrontées à des situations extrêmement pénibles en conséquence de la guerre, les femmes avaient été amenées à prendre malgré tout de nouvelles responsabilités. De nombreuses femmes ont choisies de continuer à jouer un rôle dans le maintien de la survie quotidienne et de s'impliquer dans la prévention des conflits ainsi que dans le processus de consolidation de la paix tant au niveau local, national, régional qu'international.

Néanmoins, il est important d'indiquer que l'implication des femmes congolaises, dans les résolutions de conflits de ces dernières années résultent d'un long processus pénible car il ya eu de nombreux sacrifice, notamment les menaces de mort, les meurtres, les tortures, humiliation, chantages et exclusion. Bien que n'étant pas signataires d'aucun ces dit accords de paix, les femmes congolaises se sont impliquées dès le début, dans la mobilisation multiforme pour une participation significative dans le processus de la paix en RDC.

Malgré l'engagement de la société civile et la volonté des femmes congolaises d'arracher 30 % de la représentation au pré-dialogue, au dialogue et autres conférences sur les négociations de la paix, l'engagement de l'Etat congolais à la mise en œuvre des recommandations de la plate forme d'Action de Beijing en 1995, la ratification de la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), et l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, il est déplorable de constater que le résultat de la représentativité des femmes à la table des négociations reste insignifiant.

Grâce aux efforts entrepris avec l'aide de la communauté internationale pour la résolution de ces conflits armés et qui ont débouchés aux accords politiques de Pretoria et de Sun City en 2002 visant l'installation d'un ordre politique nouveau, les femmes congolaises ont été très actives dans le retour de la paix en RDC.

Avec le support la communauté internationale, les initiatives des femmes Congolaises ont pris une ampleur. Elles ont constitué des structures et des organisations plus dynamiques pour diffuser leurs idées et mobiliser les masses. L'objectif fondamental de ces mouvements des femmes fut la fin immédiate des guerres, des violences et le début de la négociation en vue de la pacification du pays, de la restauration de son unité, de son intégrité et de sa souveraineté nationale ainsi que la lutte pour la parité légale et institutionnelle entre les hommes et les femmes dans la gestion de la chose publique. Dans le domaine politique et de la vie associative, elles ont pris une part active en s'organisant en Associations, à des Organisations Non Gouvernementales pour le développement et la défense des droits de l'homme, etc.

A travers leurs différentes marches pacifiques, elles se sont engagées pour réclamer l'arrêt des hostilités et les débuts des négociations politiques à travers certaines villes du pays. Ces marches étaient accompagnées des slogans, des banderoles, des habillements avec des inscriptions hostiles à la guerre. Elles se sont présentées comme celles qui portent les vies et qui doivent les protéger. Elles ont tenu divers sit-in devant certaines ambassades, surtout de l'Union Européenne, des USA et de l'Afrique du Sud pour demander l'implication efficace, réelle et sincère de leurs différents gouvernements. Les mêmes sit-in étaient organisés devant les sièges de différents partis politiques ; des ministères et au Palais du Peuple, siège du parlement et du Sénat, pour réagir contre les viols et le massacre des femmes à l'Est du pays. Leur implication tant sur la loi électorale, la constitution, la gestion de la période préélectorale, et postélectorale ne fait nul doute.

Pour pallier à leur sous représentation ; les femmes congolaises ont suivi et parfois participés aux différents processus pour la consolidation de la paix

- 1999 : l'Accord de Lusaka pour un cessez-le-feu en RDC ;
- 2001 : le Pacte Républicain de Gaborone ;
- 2002 : les négociations politiques avec l'appel Dialogue Inter Congolais à Sun City, L'Accord global et inclusif ;

- 2003 : l'Endossement de l'Accord Global et Inclusif par tous les délégués du Dialogue Inter Congolais et la Constitution de la transition mis en place ;
- 2004 : la conférence régionale des femmes à Kigali pour la mise en œuvre effective et mettre fin aux foyers des tensions dans les pays de Grands Lacs ;
La déclaration de Dar-Es-Salam adopté par les chefs d'Etat de la Région des Grands Lacs ;
Le referendum de la constitution de la 3^{ème} République ;
- 2006 : la signature à Nairobi (Kenya) de Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement ;
Les missions de bons offices auprès des premières dames de certains pays Africains pour tranquilliser le déroulement des élections Législatives et Présidentielles et la mise en place des institutions démocratiques
- 2008 : Les Accord Amani pour la paix et la sécurité à l'est de la RDC.

Vous prenant témoins, j'élève le cri des femmes Congolaise, en disant que les femmes ne doivent pas être réduites à des simples statuts de victimes en périodes des conflits. En tant que femmes congolaises, nous tirons la sonnette d'alarme sur l'objectif 5 de la Plateforme de Beijing sur Femmes et Conflits armés en RDC.

Les femmes congolaises demandent d'être entendu :

- que les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies démontrent une volonté politique pour supporter la sécurité humaine, le développement humain et la démocratie dans la région des Grands Lacs d'Afrique, plus particulièrement en RDC.
- que les gouvernements des pays des Grands Lacs résolvent les conflits par le dialogue sincère en associant les femmes conformément à la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi que la Déclaration solennelle des chefs d'Etats Africains.
- que les femmes soient reconnues comme actrices et négociatrices de la paix et qu'elles participent dans tous les processus de prévention, gestion et résolution pacifique des conflits ainsi que la reconstruction de leurs pays respectifs ;

Nous recommandons que les besoins spécifiques de la femme et de la petite fille se trouvant en zone de conflit soient pris en compte par le gouvernement et les agences internationales ;
Que soit élaboré en concertation avec le parlement, le gouvernement et la société civile le Plan d'Action National sur la mise en application de la Résolution 1325 en RDC ;
Que soient soutenues les organisations de femmes pendant et après le conflit afin qu'elles participent aux processus de négociations et d'intervention sur la consolidation de la paix
Que des voyages d'échanges d'expériences soient menées pour tisser les relations de solidarité entre les femmes des pays en guerre ou en post conflit ;
Que soient développés des programmes post-conflit qui favorisent l'égalité des femmes et des hommes qui est l'objectif No 3 qui va amener la RDC à réduire la pauvreté et se développer.

Les femmes congolaises s'engagent dans l'esprit de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU ainsi que dans celui des objectifs du Millénaire pour le développement à promouvoir les droits humains et particulièrement ceux de la femme dans toute sa dimension (civile, politique, économique, sociale et culturelle) en vue de garantir aux générations actuelles et futures un avenir meilleur.

Je vous remercie de votre attention

Annie Matundu Mbambi.